Le Corps enseignant de la ville de Fribourg

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **80 (1951)**

Heft 3

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

nous empêcher de publier, da ns un prochain *Bulletin*, la relation qu'un des participants a bien voulu écrire à l'intention de nos lecteurs.

La publication des principales œuvres pédagogiques du Père Girard continue. Les volumes 4 et 5 vont sortir de presse prochainement. Dès la parution des cinq premiers livres, on organisera la vente et la diffusion de ces œuvres inédites qui sont du plus haut intérêt pour l'histoire de notre école fribourgeoise et de nos institutions diverses. Nous serions heureux que les membres de la Société d'éducation se fassent, chaque fois qu'ils en auront l'occasion, les propagandistes de cette œuvre bienfaisante.

Le comité de la Société a accepté également de prendre en main la réédition du livre du cours moyen qui est actuellement en préparation. Ce même *Bulletin* vous dira où nous en sommes actuellement.

La Société d'éducation a, en outre, fourni des conférenciers à différentes réunions d'arrondissements ; elle est disposée à continuer cette activité utile.

En fin de séance, le comité a entendu différentes propositions au sujet de la prochaine assemblée générale de 1952 et du sujet qui sera mis à l'étude. Dès que les données seront précises, le *Bulletin* en donnera connaissance.

L'après-midi du 25 janvier a été fort rempli ; nous aurions souhaité réserver un temps plus long à la conversation libre et aux échanges amicaux, mais il y a tant à se dire, lorsqu'on se rencontre, et la discussion doit porter sur l'essentiel !

Le Corps enseignant de la ville de Fribourg

On pourrait croire que les membres du Corps enseignant de la ville de Fribourg ont moins d'intérêt ou de plaisir à se réunir que ceux de la campagne. En réalité, on est un peu dans son bâtiment scolaire comme un maître dans son village, et les assemblées générales du Corps enseignant sont parmi les meilleures occasions de se retrouver ensemble pour traiter des questions scolaires et des affaires de sa profession, pour échanger des idées et entretenir de bonnes amitiés.

C'est pourquoi, le 15 janvier dernier, instituteurs et institutrices des classes françaises de Fribourg se rendaient à l'Ecole normale pour leur conférence traditionnelle. Il y avait à préciser le programme des sciences naturelles, à rappeler l'importance primordiale des travaux écrits et, partant, des cahiers des élèves, lorsqu'il s'agit d'évaluer une classe, l'importance tout aussi grande des exercices de langage auxquels il faut entraîner les élèves, petits et grands. Le cahier d'écriture est en train de s'achever; nos écoliers auront là un nouvel outil et nous en remercions la Commission des écoles et le conseil communal de Fribourg. Une question demande à être étudiée de façon approfondie : la répartition des élèves dans des classes également nombreuses et pas trop chargées. Ce problème doit être résolu avant l'automne, avec la collaboration des autorités scolaires et l'approbation du conseil communal de Fribourg.

Les congés des élèves, les avertissements relatifs aux malades et aux absents, les affirmations hâtives de certaines gens concernant nos cours supérieurs ont fait l'objet de discussions utiles.

Séance toute simple et cordiale comme on aime en voir souvent.